

Programme de formation en mode alternatif - B. Éd. à temps partiel Description du programme 2020-2021

La durée du programme

Le programme comprend 18 cours et 2 stages. Il est d'une durée de huit trimestres : trois trimestres d'été, trois trimestres d'automne et deux d'hiver. En temps normal, il faut 28 mois consécutifs pour terminer le programme.

Les modes de livraison des séances en ligne

Les personnes inscrites au programme alternatif suivent tous leurs cours en ligne, en mode synchrone et asynchrone.

➤ **Les séances synchrones**

Vous devez être disponibles pour suivre les séances en ligne à la date et aux heures indiquées à l'horaire, selon les directives inscrites au plan de cours du professeur. Le professeur peut, à sa discrétion :

- présenter en mode synchrone pendant toute la durée du cours ou
- répartir le cours en séances synchrones et asynchrones ou
- choisir des assignations complètement asynchrones pendant une partie du cours.

La décision du mode de livraison pour les séances appartient au professeur du cours.

➤ **Les séances asynchrones :**

Les personnes inscrites au format en ligne effectuent des assignations en mode asynchrone, à partir de leur ordinateur, à l'heure et à la date qui leur convient. Ces séances ne sont pas inscrites à l'horaire.

Les travaux

Chaque professeur assigne des travaux qui sont décrits dans le plan de cours. Vous devez prévoir un minimum de six (6) heures par cours, par semaine, pour compléter les travaux. Puisqu'il n'y a pas d'examens reliés aux cours, les notes obtenues sur les travaux et autres assignations déterminent la note finale.

Les trimestres

Les trois trimestres d'été sont les plus intensifs. Vous devez suivre trois cours de trois crédits qui se déroulent sur six semaines (du début juillet à la mi-août), compléter des assignations en ligne et effectuer des travaux d'une durée de six

heures par cours, par semaine. **Les personnes qui occupent un poste à temps plein doivent prévoir plusieurs semaines de congé**, surtout au mois de juillet et pour la durée des stages.

Les cours des trois trimestres d'automne et des deux trimestres d'hiver sont d'une durée de 12 semaines. Les mêmes exigences s'appliquent pendant ces trimestres mais vous bénéficiez d'une période de temps plus longue pour effectuer vos travaux, recherches et assignations.

Séminaire d'accueil et présentation de l'Ordre des enseignantes et enseignants de l'Ontario (OEEO)

Dès le début de juillet un **séminaire d'accueil** obligatoire est présenté aux personnes inscrites en première année du programme. Ce séminaire a lieu de 9h à 15h la première journée du trimestre d'été. Toutes les personnes inscrites au programme doivent participer à cette rencontre d'information sur les règlements, les exigences du programme, les dossiers scolaires, les stages et d'autres renseignements importants.

Pendant la présentation, les présences sont prises en guise de vérification afin de connaître les personnes qui, suite à leur inscription, ont décidé de ne pas suivre le programme. Ces personnes sont avisées immédiatement par le secrétariat scolaire pour leur éviter les frais de cours.

Plus tard en juillet, une présentation de l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario a lieu de 13h30 à 15h. Cette session d'information est très importante puisque l'OEEO est l'organisme qui régit les cours de formation en enseignement et qui attribue le certificat de qualification et d'inscription par lequel toute personne qualifiée peut enseigner dans les écoles de l'Ontario. Outre ces deux sessions, tous les cours ont lieu en ligne, généralement de 19h à 22h.

Le cours d'appoint en français

Toutes les personnes dont le résultat à l'examen de français indique qu'elles doivent suivre un cours d'appoint en français, doivent s'inscrire au cours PED 1599 *Connaissances et habiletés reliées au français écrit en enseignement*, au trimestre du premier hiver. Ce cours comprend un examen obligatoire.

À l'exception de ce cours, il n'y a pas d'examen mais vous devez réussir les tests, les travaux et les stages.

Les stages en enseignement pratique en salle de classe

Le programme comprend **deux stages en enseignement pratique** d'une durée de huit semaines chacun (40 jours). Ces stages ont lieu durant les trimestres d'automne de la première et de la dernière année du programme. Les stages doivent être effectués dans des écoles qui offrent des programmes d'études basés sur le curriculum de l'Ontario et les stagiaires doivent être supervisés par

un membre de *l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario*. Vous devez effectuer un stage au cycle primaire et un autre au cycle moyen. Les stages aux cycles intermédiaire et secondaire sont fortement déconseillés et pourraient entraîner le différé du stage à l'année suivante.

La Faculté ne peut pas vous garantir un placement en stage près de votre domicile. Prévoyez donc dès maintenant vos besoins en transport et en garde d'enfants ou de parents âgés. La distance à parcourir n'est pas une raison justifiant une arrivée tardive ni un départ précipité de votre site de stage. Ce temps de transport peut dépasser 90 minutes.

Votre premier stage se déroulera pendant le trimestre d'automne de la première année du cours. Le bureau des stages offrira un placement uniquement aux personnes ayant remis avant la mi-juillet, un rapport valide de vérification des antécédents criminels de leur force policière locale. Ce rapport doit inclure le secteur vulnérable. La réception de rapport peut prendre jusqu'à 14 semaines selon votre région. Récemment, certains conseils scolaires ont exigé des certificats de moins de 6 mois à la date du début de stage. Veuillez consulter la page web [Rapport de vérification des dossiers de police](#) à ce sujet.

Documentation requise pour les stages

Le premier jour de votre stage, vous devrez présenter deux documents à la direction de votre école de stage :

- Le certificat d'antécédents criminels,
- Le certificat qui confirme votre réussite du programme de formation en santé et sécurité au travail offert par les conseils scolaires. Cette formation obligatoire est offerte en ligne par le [Ministère du travail de l'Ontario](#).

La Faculté sollicite vos préférences de placement pour vos stages dans l'application EduPlacement. Pour être en mesure de répondre aux questions qui vous sont posées, veuillez prendre connaissance des Conseils scolaires qui accueillent les stagiaires dans votre région ou dans la région où vous voulez faire vos stages. À noter que les frontières des conseils scolaires sont précisées dans leurs sites respectifs :

Consultez les [conseils scolaires publics](#);

Consultez les [conseils scolaires catholiques](#).

La Faculté ne pourra vous proposer qu'un seul placement par stage. Tout refus non justifié selon la décision de l'administration, pourrait conduire à un échec de stage.

Il est essentiel d'être de confession catholique pour faire un stage dans un conseil catholique. Il est interdit de communiquer avec les écoles ou les conseils scolaires soi-même, car cela nuirait aux bonnes relations avec la communauté

scolaire et pourrait nuire à nos possibilités de placement dans les écoles.

Technologie

Des compétences de niveau intermédiaire en informatique sont essentielles pour pouvoir suivre le programme en mode alternatif. Vous devrez utiliser, entre autres, la plateforme d'apprentissage en ligne, Brightspace, disponible dans le [campus virtuel](#) ainsi que le logiciel de conférence Web, Adobe Connect. Dans le cadre de vos cours, vous aurez à effectuer les opérations de base suivantes :

1. Utiliser votre adresse courriel de l'Université d'Ottawa
2. Faire des recherches sur Internet
3. Recevoir et envoyer des courriels sur différentes plateformes
4. Recevoir et envoyer des courriels à des groupes et à des personnes
5. Participer à des forums de discussion en ligne (première intervention ou réponse à une autre intervention)
6. Suivre des fils de discussion en ligne
7. Télécharger des documents de Brightspace ou d'un autre site Web
8. Soumettre des documents en ligne
9. Faire des travaux d'équipe avec des personnes inconnues, probablement de façon entièrement virtuelle
10. Respecter le code d'éthique pour les groupes de discussion en ligne.

Vous pourriez également avoir à réaliser des opérations plus complexes, selon le cours :

1. Utiliser des sites comme You Tube afin d'apprendre à produire du matériel pour diffusion sur Brightspace
2. Trouver et visionner des vidéo-clips
3. Suivre des liens vers des textes de tout genre
4. Trouver une solution de manière autonome lorsqu'un hyperlien ne fonctionne pas
5. Capturer des photos et les diffuser sur Brightspace
6. Copier des photos et les diffuser sur Brightspace
7. Créer des vidéos et les diffuser sur Brightspace
8. Insérer des photos dans un document Word
9. Créer des hyperliens
10. Tenir un journal de réflexion en ligne
11. Tenir un portfolio professionnel en ligne
12. Commander des ressources du Centre de ressource de la faculté ou d'autres bibliothèques
13. Faire des recherches bibliographiques à l'aide des ressources informatiques de la bibliothèque

Veillez consulter la page [Guides et ressources pour les cours entièrement en ligne](#) pour bien vous préparer avant le début des cours.